



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 19 MARS 2015

Les nouveautés du scrutin de dimanche

Départementales
Mars 2015

Le 22 mars, on vote presque partout. Lors des dernières cantonales, moins d'un électeur sur deux s'était déplacé

LES DÉPARTEMENTALES À LA LOUPE 7/8

Chaque jour, la rédaction de « Sud Ouest » analyse les enjeux nationaux et locaux du scrutin. **DEMAIN** : l'après-Madrelle en Gironde.

PIERRE TILLINAC
p.tillinac@sudouest.fr

Les Français – sauf à Paris et à Lyon – votent ce dimanche pour désigner leurs conseillers départementaux. Si nécessaire, un second tour aura lieu dimanche 29 mars. Ces élections devraient profondément changer le paysage politique, mais ce scrutin est lui-même très différent des précédents. Petit rappel des nouveautés.

1 Candidats : ce qui change

Les conseillers généraux n'en ont plus que pour quelques jours. Les hommes et les femmes qui vont être élus les 22 et 29 mars s'appelleront des conseillers départementaux. Sur le fond, ce nouveau nom ne change pas grand-chose, mais il a au moins le mérite de simplifier les choses. En dehors du changement d'appellation, la grande nouveauté de cette année concerne l'introduction de la parité. L'élection au suffrage universel des conseillers généraux remonte à 1871. Le scrutin, qui était jusqu'alors nominal, devient à partir de maintenant bino-

minal mixte. Les électeurs ne votent plus pour un candidat mais pour deux en même temps : un homme ET une femme. Cette mesure a pour but d'assurer une meilleure représentation des femmes au sein des assemblées départementales. Dans de très nombreux Départements, elles étaient encore largement sous-représentées, et plusieurs Conseils généraux comptaient seulement une ou deux élus. Au niveau national, sur les 4 030 conseillers généraux siégeant dans les différents Départements depuis les dernières élections, 333 étaient des hommes et 717 des femmes, soit 18 %. La proportion des femmes est encore plus faible du côté des présidents de Conseils généraux, puisqu'elles ne sont que cinq à diriger une assemblée départementale.

Une fois élus, l'homme et la femme qui constituent le binôme sont totalement indépendants l'un de l'autre et exercent leur mandat comme ils l'entendent. En cas de vacance de l'un ou l'autre des deux sièges (ou des deux) le ou les élus sont remplacés par leur suppléant. L'assemblée départementale change aussi de nom. On ne parlera plus de Conseil général mais de Conseil départemental.

2 Les cantons redessinés

Le canton reste le territoire de référence. Mais les cantons, eux aussi, ont changé. La nouvelle carte redessinée début 2014 doit en principe garantir une représentation plus équitable de chaque canton en

Le mode de scrutin

Nouveau scrutin « binominal paritaire »



Source : ministère de l'Intérieur

nombre d'habitants par élu. Les écarts de population entre les cantons ruraux les moins peuplés et les cantons urbains les plus peuplés se résorbent, mais des différences importantes peuvent encore subsister.

Globalement, le nombre de cantons a presque été divisé par deux. La France passe de 4 035 à 2 054. Comme le nombre d'élus par canton a été multiplié par deux, le nombre de conseillers départementaux sera légèrement supérieur à celui des conseillers généraux : 4 108 au lieu de 4 035. Pour le premier tour, le ministère de l'Intérieur a enregistré

la candidature de plus de 9 000 binômes, soit plus de 18 000 candidats. Depuis 1992, le nombre de candidats au premier tour se situait entre 8 000 et 12 000.

3 Le mode de scrutin modifié

Tous les cantons de France vont être renouvelés en même temps : c'est l'une des grandes nouveautés de ce scrutin. Jusqu'à présent, les assemblées départementales étaient renouvelées par moitié tous les trois ans. Les conseillers généraux sortants avaient été élus en mars 2008

et mars 2011. Entre 1992 et 2008, le taux de participation au premier tour avait réussi à se maintenir au-dessus de 60 % en France. En 2011, il avait chuté à 44 % et le même pourcentage d'électeurs s'était présenté aux urnes pour le second tour.

Tous les conseillers départementaux seront désormais élus le même jour pour une durée de six ans. Pour être élu dès le premier tour, un binôme devra obtenir au moins 50 % des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des inscrits. S'il faut un second tour, les deux binômes arrivés en tête peuvent se maintenir. Les binômes suivants peuvent être présents au second tour seulement s'ils ont obtenu un nombre de voix au moins égal à 12,5 % des inscrits.

« Une fois élus, l'homme et la femme qui constituent le binôme sont totalement indépendants l'un de l'autre et exercent leur mandat comme ils l'entendent »

Les bureaux de vote sont ouverts de 8 à 18 heures, sauf dans les communes où les électeurs auront jusqu'à 20 heures pour déposer leur bulletin. Les bureaux resteront fermés à Paris, car la capitale est à la fois une commune et un département. C'est donc le Conseil de Paris qui fait office de Conseil général et de Conseil municipal.

On ne votera pas non plus pour la première fois dans la nouvelle métropole de Lyon, entrée en vigueur au 1er janvier 2015, puisqu'elle exerce les compétences départementales.

Une issue plus qu'incertaine en Charente

LE PRÉSIDENT SORTANT



MICHEL BOUTANT

Parti socialiste
Cet ancien professeur d'allemand, âgé de 58 ans, préside l'exécutif départemental depuis 2004. Conseiller général sortant de Montbron, il se représente dans le nouveau canton Val-de-Tardoire. Sénateur depuis 2008, il a été réélu au Palais du Luxembourg en septembre dernier.

AU PETIT JEU DES PRONOSTICS

Bien malin celui qui peut dire si la Charente – socialiste depuis 2004 – basculera. Selon nos confrères du « Monde » et du « Figaro », le département pourrait rester à gauche. Selon « Le JDD », « Les Échos » ou « L'Opinion », une alternance est possible. À « Sud Ouest », nous avons sondé les élus, rencontré une gauche parfois divisée et une droite se gardant de tout triomphalisme. Les états majors sont circonspects. L'affaire, dit-on, se jouera à un, deux ou trois cantons. Guère plus.

« SANS BLUFF NI ILLUSION »

La majorité sortante affirme ne « pas avoir à rougir » de son bilan. Le président Michel Boutant (PS) a engagé « une bataille sans bluff ni illusion » et assure ne pas avoir perdu « le feu sacré ». Néanmoins, ici ou là, la gauche ne présente pas un front

toujours uni. À Angoulême 3 ou dans le Confolentais (Charente-Vienne), les candidats de la majorité sortante ne sont pas ceux choisis par les militants socialistes locaux. On se bouscule également à gauche et au centre gauche, à Angoulême 1, en Charente-Bonneuil et à Touvre-et-Braconne. En outre, ces situations délicates ne tiennent pas compte de la présence du Front de gauche dans 12 des 19 cantons.



François Bonneau (DVD).

PHOTO CÉLINE LEVAIN

L'AMBITION DE LA DROITE

Ici, les rangs sont plus serrés, les candidats plus disciplinés. François Bonneau (DVD), chef de file, a soif d'alternance et compte sur une équipe soudée et renouvelée. Il n'y a que dans les cantons de Charente-Champagne (le secteur viticole de Châteauneuf et de Segonzac) et de Cognac 1, que la droite n'est pas unie. Signalons, enfin, que c'est à Cognac 1 que les appétits sont les plus aiguisés, avec 7 binômes montrant les dents. Ici, le Front national peut espérer figurer au second tour.

Le parti de Marine Le Pen est présent dans 16 cantons. Il n'y a guère qu'à Touvre-et-Braconne, dans le Val-de-Tardoire et à La Couronne qu'il n'a aucun candidat. Avec 24,66 % des suffrages exprimés aux européennes l'an passé, le FN virait en tête dans 281 des 404 communes de Charente.

AVANT/APRÈS

L'ASSEMBLÉE SORTANTE est composée de 35 élus : 23 de gauche (14 PS, 8 DVG et 1 PC) et 12 de droite (7 DVD, 3 UDI et 2 UMP). Dans l'hémicycle, on ne comptait jusqu'à présent que cinq femmes.

19 NOUVEAUX CANTONS. Le décret 2014-195 du 20 février 2014 a fixé à 19 le nombre de nouveaux cantons en Charente. Le plus peuplé est celui d'Angoulême 3, avec 22 451 habitants. Le moins peuplé est celui de Jarnac (15 971 habitants), près de Cognac.

154 CANDIDATS. On compte 77 binômes en lice. Sur les 35 conseillers généraux sortants, 21 sont à nouveau candidats, 2 se présentent comme remplaçants, et 12 ne se représentent pas.

Gourinchas représente Dauré à Libourne

Ce matin, Michel Gourinchas, maire de Cognac et président du Grand-Cognac, représente son collègue Jean-François Dauré à Libourne, lors d'un grand raout des élus girondins opposés à la dégradation des dessertes des gares des villes moyennes sur la future LGV Tours-Bordeaux. Dauré, président du Grand-Angoulême, est en effet retenu par un débat sur l'antenne de RCF.

Le saviez-vous ?

Les Parisiens ne votent pas les dimanches 22 et 29 mars, car le Conseil de Paris, élu à l'issue des municipales, joue le rôle de Conseil départemental. Les Lyonnais non plus...

Magelis : le budget avant le scrutin

Le Conseil général, financeur à 60 % de Magelis, détient la majorité des sièges (12 sur 20) au comité syndical du Pôle image angoumoisin. Un comité qui sera forcément chamboulé à la sortie des urnes. « Je ne sais pas où je serai, ni ce que je ferai », a déclaré son président, Robert Richard, hier, lors du vote du budget 2015 de Magelis. « J'ai des envies mais il faudra qu'un certain nombre les partage pour qu'elles puissent se réaliser. »

Voté à l'unanimité, avec une participation étale des financeurs publics depuis cinq ans, le budget 2015 de Magelis a suscité quelques commentaires. Porte-voix du patron de la Région, Jean-François Macaire, Christophe Ramblière l'a qualifié de « budget de transition », évoquant les discussions en cours sur la « nouvelle organisation » du pôle. Devant l'insistance de son collègue, Michel Gourinchas, maire de Cognac, a pris un malin plaisir à dire qu'il se réjouissait de voir la Région « revenir à de meilleurs sentiments sur Magelis ». Transition ou pas, Robert Richard a plaidé pour que le pôle « continue à avancer ».

Le forum des jobs d'été fait le plein



Chaque année des offres de jobs dans tous les secteurs sont proposées. PHOTO S. G.

C'est un événement annuel pour tous les jeunes Cognaçais à la recherche d'un job d'été. Hier après-midi, le traditionnel forum d'Info 16 s'est tenu au couvent des Récollets avec conseils, employeurs, recrutements et offres d'emploi, le tout réparti dans quatre salles.

Un temps d'échanges était aussi organisé salle Fragonard autour de la mobilité européenne et internationale par Mathieu Beugaudeau, référent Europe Direct au Centre information jeunesse d'Angoulême.

Sourisseau contre Denieul, le combat des sortants

CANTON DE JARNAC Le nouveau découpage a fait entrer Bourg-Charente dans le giron de Jarnac. Résultat : Sourisseau et Denieul se livrent un duel acharné de conseillers sortants



SOPHIE CARBONNEL
s.carbonnel@sudouest.fr

S'ils se respectent, ils ne se feront pas de cadeaux pour autant. Deux conseillers sortants se retrouvent malgré eux dans le même canton, après le redécoupage territorial. Jérôme Sourisseau, encarté UDI, et Jean-Pierre Denieul, soutenu par la gauche, ont bien l'intention de conserver leur siège au Conseil départemental. C'est donc un duel qui s'engage sur le canton de Jarnac, mal-

gré la présence de deux autres binômes. Le Front de gauche et le PCF représentés par Denis Beaufort et Françoise Ballet, et le Front national avec Christian Bouin et Laurence Gauthier.

Celui qui aurait pu transformer ce duel en triangulaire, Christophe Gillet, secrétaire départemental du FN et élu de l'opposition de Jarnac, a préféré se lancer sur le canton d'Angoulême 1. Jérôme Sourisseau et Jean-Pierre Denieul n'ont plus qu'à se frotter les mains.

Les manœuvres électorales

Les premiers faits d'armes remontent à plusieurs mois. Les deux sortants ont très tôt débuté la campagne médiatique. Jean-Pierre Denieul a inauguré à tour de bras des chantiers comme celui du collège Jean-Lartaut à Jarnac. Jérôme Sourisseau a profité de sa position de proviseur du lycée Louis-Delage à Cognac et de président du Pays Ouest-Charente pour se mettre en avant.

Mais le premier accrochage directement lié aux prochaines élections concerne le futur centre de secours de Jarnac. Jean-Pierre Denieul, au cœur du dossier, n'a pas apprécié que le président du Pays Ouest-Charente parte en croisade de son côté pour récolter des fonds dans le but de créer le plateau des feux d'alcool. Jérôme Sourisseau a été accusé de jouer de la manœuvre électorale.

Face à ces bisbilles, les communistes espèrent bien tirer leur épingle du jeu. Denis Beaufort, adjoint au maire de Saint-Même-les-Carrières et Françoise Ballet, habitante de la même commune, veulent être la proposition alternative de la droite et de la gauche. Leur souhait, faire au moins 10 % au premier tour, soit un point de plus qu'aux dernières élections cantonales de Jarnac.

Le FN, lui, surfe sur une identité nationale. Les tracts distribués dans les boîtes aux lettres ne répondent à aucune problématique

territoriale. La campagne de Christian Bouin, habitant de Jarnac, et de Laurence Gauthier, résidant à Villejoubert, commune hors du canton, s'arrête là.

Le dernier argument sur lequel Jean-Pierre Denieul et la conseillère de Saint-Même, Sandra Marsaud, comptent bien s'appuyer, est le non-cumul des mandats. Ils accusent leur adversaire d'avoir les yeux plus gros que le ventre, portant déjà la casquette de maire de Bourg-Charente, de président du Pays et de conseiller communautaire.

En réponse, Jérôme Sourisseau et sa binôme Catherine Parent annoncent leurs soutiens que sont Annick-Franck Martaud, président de la Communauté de communes de Jarnac, ou encore François Raby, maire de Jarnac. « Cela dépasse les clivages. J'ai le soutien de certains maires qui ne sont pas de ma sensibilité politique, mais adhèrent à mon dynamisme », assure-t-il.



Jérôme Sourisseau (UDI) et Catherine Parent. PH. PH. M.



Jean-Pierre Denieul et Sandra Marsaud (union. gauche). DR



Denis Beaufort et Françoise Ballet (Front de gauche). D.F.



Christian Bouin et Laurence Gauthier (FN). PHOTO DR

Bonnet, Fouré et les « quatre petites voix » de 2011



Franck Bonnet, conseiller général PS sortant, élu depuis 1998. ARCHIVES ISABELLE LECOMER

CANTON DE CHARENTE-NORD Le conseiller général sortant Franck Bonnet retrouve sur sa route Brigitte Fouré, la candidate de droite qu'il avait devancée d'extrême justesse aux précédentes cantonales



Quatre voix d'avance sur Brigitte Fouré. Aux cantonales de mars 2011, le socialiste Franck Bonnet avait été élu d'extrême justesse à Aigre. Dans un canton élargi et dont Ruffec est désormais la ville pivot, le conseiller

général sortant retrouve sur son chemin la candidate investie par l'opposition de droite au Conseil général. Les intéressés ont beau apparaître en binôme, lui avec Catherine Boulenger, adjointe à Ruffec chargée de la culture (1), elle avec Didier Villat, maire de Nanteuil, difficile de ne pas avoir en tête l'infime écart qui séparait les deux candidats. « Pas du tout, on est sur une tout autre élection », défend Franck Bonnet. « Moi, je suis un sportif : un match, que vous le gagniez 6-0 ou 1-0, c'est un match gagné. »

Conseillère municipale à Villejésus et juriste à la Caisse primaire d'assurance maladie, Brigitte Fouré n'en fut pas moins « légitimée », dit-elle, par « les quatre petites

voix ». Se voit-elle arriver à ses fins ? « Je me garderai bien de faire des pronostics, je suis tout à fait humble. » Et de rappeler à toutes fins utiles qu'elle a été élue, l'an dernier, à la présidence de la Communauté de communes du Pays d'Aigre « à une voix près » sur un certain Franck Bonnet.

L'inconnue Front national

C'est de bonne guerre, Franck Bonnet pense très honnêtement qu'il est impossible d'être président de Communauté de communes et conseiller départemental de Charente Nord. Et de vanter autant « le bilan » (« la fin des carrefours à plat de la RN 10 inscrite au contrat de plan État-Région ») que les projets,

notamment « le désenclavement numérique et téléphonique » du canton. Une priorité que l'opposition de droite a faite sienne. Au-delà de l'affrontement classique droite-gauche, citons le Parti de gauche avec le binôme Christophe Mauvillain-Violetta Dorlac et le Front national, représenté par Patrick Chatenet et Céline Cogulet, couple de Saint-Sulpice-de-Cognac (lui est maçon, elle, aide médico-psychologique) qui distribuait des tracts, ces derniers jours, à Aigre.

Daniel Bozec

(1) Conseiller général sortant, le maire de Ruffec Bernard Charbonneau n'est que suppléant, « remplaçant », dit-on désormais.

« Si déjà on avait du haut débit »

INTERNET Patron de CITF, entreprise en plein essor, François Lalut s'est installé dans une zone à faible débit, près de Saint-Cybardeaux. Un quotidien parfois usant

HÉLÈNE RIETSCH
h.rietsch@sudouest.fr

Pas de « call conférence » à Singapour via Skype, ici. On évite pour l'instant. « Je préfère payer le téléphone qu'avoir des coupures dans tous les sens », sourit François Lalut, 32 ans, patron et créateur de CITF, entreprise en plein essor, spécialisée dans la conception industrielle et les technologies futures, sise à Dorgeville, aux pieds des vignes, à deux kilomètres de Saint-Cybardeaux, sept de Rouillac.

C'est ici, et pas ailleurs pourtant, que cet enfant du pays a choisi de créer sa société en 2009, après quelques années d'expérience dans l'industrie. Pour la qualité de vie. « On n'a pas de bouchon pour embaucher, des loyers raisonnables, un traitement des déchets à prix attractif, du coup la possibilité d'investir récemment 200 000 euros dans nos 170 m² de bureaux », apprécie François Lalut, pourtant courtois par de plus grandes villes en Charente.

Diplômé en électronique industrielle, l'entrepreneur s'est lancé en 2009 dans la robotique high-tech pour les industriels, l'amélioration de leur ligne de production et la mise en conformité de leurs installations. Apparemment le bon choix.

En bout de ligne

De cinq salariés, il est passé à 15 en 2013 et, depuis peu, à 26. Du recrutement de proximité (« 50 % à moins de dix minutes d'ici »). Avec l'objectif de franchir le cap des 50 en 2020.

Aujourd'hui, CITF dégage un chiffre d'affaires d'un million d'euros, réalisé à 80 % en Charente (40 % sur le bassin industriel d'Angoulême et 40 % dans le Cognacais). « Nous avons commencé à nous spécialiser dans le process, avec une clientèle locale et régionale, toute industrie confondue. Maintenant, on se lance dans les métiers de la supervision

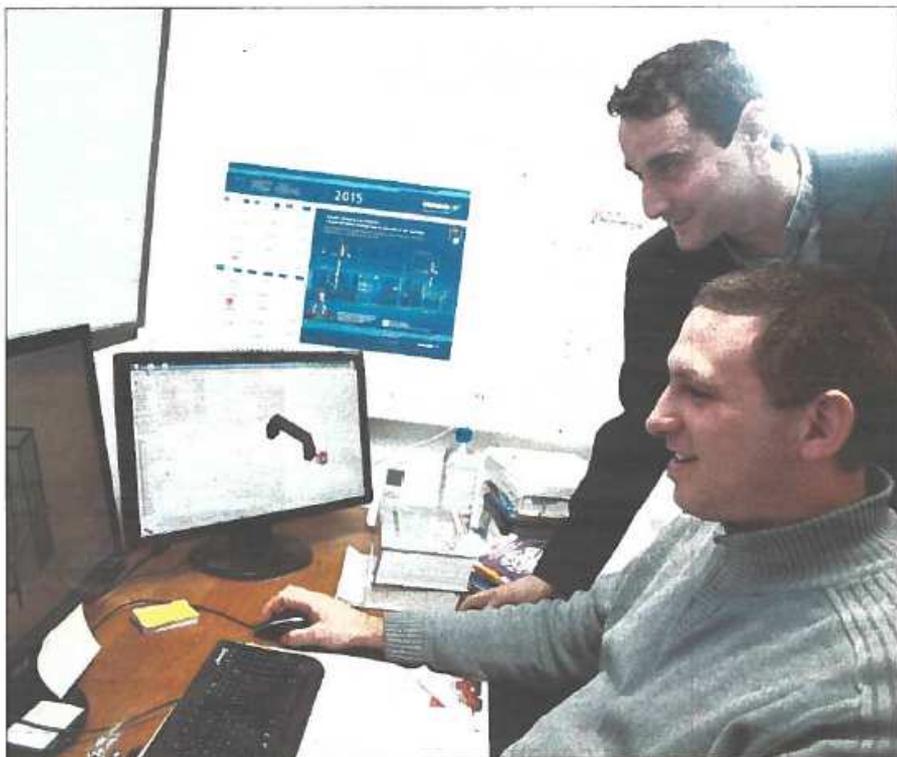
de système de production à distance, et ceux du développement et de la recherche expérimentale. Sur le premier métier, on vise un marché national, et international pour le second », explique François Lalut. CITF est d'ailleurs la 25^e entreprise à bénéficier en France du Réseau entreprendre croissance.

Elle n'a en revanche pas la même chance sur le réseau Internet. « À Saint-Cybardeaux ou Saint-Genis, il ya du 6 Mbit/s. Nous, pas de chance, on est en bout de ligne, relié à La Chapelle. On a commencé avec du 0,5 méga. On est passé à 1 Mbit/s entre Noël et le Nouvel An 2014. Notre cadeau de Noël ! Le très haut débit, on en est loin. Si déjà on avait du haut débit », ironise l'entrepreneur.

« Aussi important que l'eau »

Pondéré, il n'est pourtant pas du genre à se plaindre. Son métier, c'est de résoudre les problèmes des industriels. Alors les siens, il les relativise sans les minimiser. « C'est clair, c'est usant au quotidien. On veut bien rester là, créer des emplois, mais il faut faire quelque chose », dit-il à l'adresse des élus qu'il a souvent rencontrés. « On aimerait simplement savoir quand on sera connecté avec le reste du monde. »

En attendant, c'est le système D qui fonctionne. Et un abonnement satellite à 100 euros mensuels qui offre un débit entre 6 et 8 Mbit/s, sur des volumes limités. Il est fréquent que les salariés d'Angoulême amènent des dossiers à télécharger chez eux. « On a souvent des fichiers 3D de 100 méga. On attend parfois une heure pour les télécharger. C'est contraignant. Pareil pour le surf sur Internet », témoigne Benoît Granet, employé au bureau d'étude. « Internet, aujourd'hui, c'est indispensable, aussi important que l'eau, l'électricité ou le réseau routier », conclut François Lalut.



François Lalut (debout), 32 ans, dirige une entreprise spécialisée dans la conception industrielle de robots, passée de 5 salariés à 26 en à peine six ans. PHOTO ANNE LACAUD

Très haut débit et crispation électorale

■ Le très haut débit (THD), sujet de friction électorale de la campagne des départementales. Et ce, même si aujourd'hui, il y a unanimité absolue pour souligner son caractère impérieux. Pour la liste de droite et du centre, menée par le conseiller général sortant François Bonneau, « on a perdu sept ans dans le déploiement du très haut débit ». « Le wimax avec Alsatis aurait dû être l'exception. Le téléphone n'a jamais marché, le service commercial ne fonctionne pas. Un fiasco », appuie François Bonneau, pour qui la « majorité joue petit bras ». « Si on s'en tient au calendrier du Schéma départemental d'aménage-

ment numérique (SDAN), au mieux un tiers de la population aura accès au THD en 2020 en Charente. Alors que notre volonté est de raccorder les deux tiers de la population, soit en fibre soit en dopant les sous-répartiteurs », ajoute l'élu d'opposition.

Le SDAN prévoit une première tranche de travaux à 57 millions sur les zones d'intervention publique (hors Angoulême et Cognac) sur un total de 288 M€ HT pour relier tous les foyers charentais. Soit principalement de la fibre optique pour 22 640 prises sur 15 communes, 22 zones d'activités et 47 établissements publics, mais aussi de la

montée en débit via 137 sous-répartiteurs (22 800 lignes). Un coût qui devrait être supporté par Département à 13,20 M€, État (17,95 M€), Région et Union européenne (16,85 M€), et enfin par les Établissements publics de coopération intercommunale à hauteur de 9 M€. Michel Boutant souligne l'importance des cofinancements des intercommunalités et « la nécessaire concertation locale avec les territoires ».

Pas suffisant pour François Bonneau, qui assure « en cas de victoire vouloir gonfler la part du Département et reprendre le tour de table avec les autres financeurs. »

Encore 15 rendez-vous du 21 mars au 31 octobre

■ Voici le programme détaillé des sorties 100 % Chlorophylle de l'année. Renseignements et inscriptions auprès de l'office du tourisme de Cognac au 05 45 82 10 71. Attention, désormais, les inscriptions se font dans le mois qui précède l'animation et ne sont plus possibles trois jours avant l'événement. Toutes les sorties sont gratuites.

21 MARS « Chouette, une sortie au crépuscule », avec l'association Charente Nature. À Cherves-Richemont, de 19 à 20 heures, pour un diaporama en salle et de 20 à 22 heures pour la sortie. Prévoir un gilet fluo et lampe de poche.

25 AVRIL « Plaidoyer pour mauvaises herbes », avec l'association les Jardins d'Isis. De 14 h 30 à 17 heures à Boutiers-Saint-Trojan.

26 AVRIL « À la rencontre de belles sauvageonnes », avec la Société française d'orchidophilie de Poitou-Charentes. De 9 h 30 à midi à Gimeux.

7 MAI « Déjeuner sur l'herbe - à la dé-

couverte des fleurs comestibles », avec l'association Fleur de marée. De 14 h 30 à 17 heures à Louzac Saint-André.

13 JUIN « La nature prend la pose », avec Christophe Barraud, photographe. Prévoir son appareil. De 14 heures à 16 h 30 à Saint-Brice.

20 JUIN « Touchons du bois », dans l'atelier de l'ébéniste Christophe Hermann à Brévilles. De 10 heures à midi.

30 JUIN « Du potager à l'assiette », avec les associations Nature et jardinage et Gourmets gourmands. De 10 à 14 heures à Châteaubernard.

11 JUILLET « Quand la nature s'éveille », avec l'association Charente Nature. De 5 h 30 à 8 h 30 à Saint-Laurent-de-Cognac. Petit déj offert à la fin de la promenade.

24 JUILLET « Dans l'eau sans os », avec la Fédération départementale de pêche. Promenade à la découverte de l'écosystème d'un cours d'eau. De 10 heures à midi à Mesnac.

5 AOÛT « Des Américaines dans nos rivières - à la découverte des écrevis-



Les partenaires du programme 100 % Chlorophylle. PHOTO DR

des de Louislane », avec la Fédération départementale de pêche. De 14 heures à 16 h 30 à Gimeux.

20 AOÛT « Le B.a.-ba des baies », avec l'association Fleur de marée. De 9 h 30 à midi à Cognac.

12 SEPTEMBRE « Elixirs du Moyen Âge », avec Les Temps d'Aéonor. De 14 h 30 à 17 heures à Mersins.

27 SEPTEMBRE « Chemin faisant »,

avec l'association Perennis. De 14 h 30 à 16 h 30, à Saint-Sulpice-de-Cognac.

3 OCTOBRE « Tomber dans les pommes », avec l'association Prom'haie. De 14 h 30 à 17 heures à Saint-Laurent-de-Cognac.

31 OCTOBRE « Le jaune dans tous ses états - la récolte du safran », avec la cultivatrice Marion Babinot. De 8 h 30 à midi à Javrezac.

100 % Chlorophylle : des sorties toujours vertes !

NATURE Le programme 2015 des sorties environnementales du Grand Cognac est sorti. Depuis déjà seize ans, les sorties 100 % Chlorophylle rencontrent un succès fou

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Mars est un mois béni des dieux où l'hiver s'éclipse et les prunus fleurissent. Il porte le nom du patron de la guerre (et des giboulées) et annonce bien des réjouissances. À Cognac, il voit les alambics s'éteindre et la vigne s'éveiller. Il voit aussi la reprise du programme 100 % Chlorophylle – ces sorties à la campagne imaginées, organisées et financées par le Grand-Cognac, dont les élus n'ont pas que des mauvaises idées.

Ce samedi soir, par exemple, les amoureux de la nature ont rendez-vous à Cherves-Richemont, pour une balade au crépuscule où l'on observera chouettes et rapaces. Inutile d'appeler l'office de tourisme : l'ani-

mation affiche d'ores et déjà complet ! On touche ici la limite du programme 100 % Chlorophylle, une initiative 100 % gratuite sans doute victime de son succès.

« 100 % Chlorophylle a déjà seize ans et compte environ 350 participants réguliers, dont de vrais fidèles », détaille Émilie Frioux, qui prépare les promenades avec le soutien de multiples associations comme Charente Nature, Perennis, ou la Fédération départementale de pêche.

On netriche plus !

« Lorsque nous présentions le programme, chaque année à l'arrivée du printemps, les habitués réservaient en masse, plusieurs semaines voire plusieurs mois à l'avance ! Cela n'est plus possible. Désormais, les

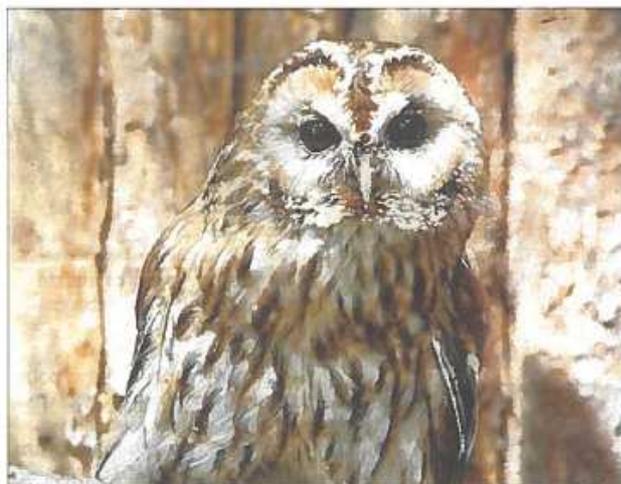
inscriptions ne seront ouvertes que dans le mois qui précède l'animation. Par ailleurs, le lieu précis des sorties ne sera communiqué qu'au moment de l'inscription. En effet, certains trichaient et se faufilaient au sein des groupes », précise M^{me} Frioux.

Bref, cette année, le programme 100 % Chlorophylle se veut plus accessible. Il présente de grands classiques, comme la découverte des orchidées sauvages, qui ne s'épanouissent pas seulement à l'ombre des palétuviers mais aussi chez nous, en Charente. Des coteaux de Gimieux aux prairies d'Ars, ces princesses du règne végétal répondent aux jolis noms d'anacamptis pyramidal, d'ophrys apifera ou d'orchis purpurea. Autres grands classiques : la re-

cherche des baies de fin d'été, le charme discret du petit patrimoine ou la protection des mauvaises herbes, parfois bien utiles !

La récolte du safran

Au registre des nouveautés, l'offre 100 % Chlorophylle se veut étonnante et gourmande. Étonnante avec une initiation à la photographie paysagère et naturaliste ou une balade à l'aube, « à l'heure où blanchit la campagne ». Gourmande, avec cinq propositions alléchantes, à la découverte des fleurs comestibles, des légumes oubliés du jardin, des variétés anciennes de pommes, ou des fleurs de crocus... La saison 2015 se terminera fin octobre, lors des premières gelées, par une récolte inédite de safran.



Une chouette (à observer ce samedi à Cherves). PHOTO DR



Les sorties réunissent 350 fidèles chaque année. ARCHIVES H-J B.

CHÂTEAUBERNARD

Le Castel reçoit ses aînés



Le traditionnel repas des aînés organisé par la ville de Châteaubernard, s'est déroulé pour la première fois au Castel, dimanche dernier. 360 convives ont répondu à l'invitation. Cette année, l'animation était assurée par la compagnie D'Art N.J de La Rochelle. PHOTO SANDRA BLAIN

Jarnac veut enterrer ses poubelles en centre-ville

- Jarnac projette de mettre en place des colonnes enterrées pour recueillir les déchets des habitants
- Une solution face au dépôt sauvage des poubelles dans les rues
- Coût: 600.000€.

Julie KOCH
j.koch@charentelibre.fr

Des sacs poubelle éventrés jonchent régulièrement les pavés du centre-ville de Jarnac. Sortis un peu n'importe quand en dehors des jours de collecte, ils font le bonheur des chats errants et provoquent la colère des commerçants. Pour mettre fin à ces désagréments, la mairie envisage d'installer des points d'apport volontaire sous forme de colonnes enterrées. À l'intérieur, des bacs pouvant recueillir les ordures ménagères, le verre et les déchets recyclables. «On n'est pas sûr de mettre les trois



Le maire de Jarnac s'est rendu plusieurs fois à Angoulême pour observer le fonctionnement des colonnes enterrées. Archives R. J.

bacs à chaque fois, ça dépendra de la place», commente François Raby, le maire. L'idée a germé lors de la campagne municipale de mars dernier. «On a constaté que les commentaires sur la propreté de la ville revenaient souvent. On a aussi fait le constat qu'en centre-ville, beaucoup de gens vivent en appartement. Ils n'ont pas forcément la place de stocker des sacs poubelle chez eux», poursuit le maire.

«Un bonus pour la qualité de vie»

L'équipe s'est rapprochée de Calitom, le service public des déchets, pour trouver une solution. Le syndicat a pointé du doigt un autre problème: les ruelles trop étroites pour permettre le passage des camions de ramassage. «Et dans les rues piétonnières les manœuvres ont tendance à endommager les pavés et le revêtement», ajoute Claude Charrier, adjoint aux travaux. François Raby est passé plusieurs fois inspecter les colonnes

enterrées d'Angoulême. «Je n'y ai pas remarqué d'odeur ou de sacs déposés à côté», relate l' élu. La semaine dernière, l'idée a été présentée aux commerçants et aux habitants lors de réunions publiques. Principale crainte des riverains: la distance à parcourir pour atteindre les bacs. Elle ne dépassera pas la centaine de mètres, promettent les élus. Une sonde informera Calitom en temps réel du degré de remplissage de chaque colonne. Les habitants n'auront pas à mettre la main au porte-monnaie et pourront y jeter leurs sacs 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

«Pour nous, Jarnac est précurseur en Charente. On a déjà un emplacement similaire à Barbezieux, mais là il serait question de 14 points de collecte pour 43 colonnes. Ça concernerait 3.000 Jarnacais. On espère l'étendre dans d'autres communes», résume Jean Révéreault, président de Calitom. Le syndicat a déjà budgété 250.000€ pour l'achat d'un camion spécial et 250.000€ pour l'achat et la pose des colonnes. Ne

manque plus que le feu vert de la mairie, qui aura 100.000 € à déboursier pour creuser les trous et habiller les bacs. «Un vrai bonus pour l'environnement et la qualité de vie», note Jean Révéreault.

Les commerçants semblent du même avis, fatigués de retrouver des ordures devant leur pas-de-porte. «C'est un beau projet, il y en a marre des amoncellements de sacs poubelle», tonne Marie-Ange Dufour, gérante du tabac presse Le Neyran. Une autre commerçante acquiesce. «Ça va être pratique, si on mange du poisson le week-end, on ne sera plus obligé d'attendre la collecte du lundi pour jeter sa poubelle.» Nadia Paltier, gérante du bar restaurant L'Union, est surtout préoccupée par les cartons. «On en a à profusion, s'il n'y a plus de ramassage, il faut des bacs prévus pour les recevoir». La mairie enverra un questionnaire aux habitants dans les prochaines semaines. «Si les retours sont positifs, on engagera le chantier. On prendra une décision avant l'été», conclut François Raby.



François Raby.

Photo archives CL

■ Nathalie Lacroix,

l'adjointe aux affaires scolaires de la ville de Cognac (Photo C.I.) et candidate aux élections sur le canton 1, taxée de «caution solidaire», est finalement celle qui s'en tire le mieux. Robert Richard, son binôme, se voit lui affublé du sobriquet de «casseroliste» quand leur remplaçant, Romuald Carry, prend celui de «l'amenteur», conjonction d'amateur et de menteur. Depuis deux jours, un prospectus circule dans les rues de Cognac et tire à vue sur ce trio. Sans prendre de gants. Sans afficher, ce qui est moins glorieux, une quelconque signature. Si ce n'est celle d'un mystérieux collectif pour la démocratie radicale... Qui ne l'est pas tant que ça ayant tout, à la lecture des propos, d'une émanation du collectif «Sauvons la piscine d'été», lequel s'affichait pourtant jusque-là «apolitique».



■ ÉLECTIONS

Réunion publique de Jean-Hubert Lelièvre et Florence Pêchevis demain à Cognac. Une réunion publique des candidats de l'Union démocrate pour le canton de Cognac 1, Jean-Hubert Lelièvre et Florence Pêchevis, aura lieu demain vendredi à 18h30 au couvent des Récollets de Cognac, salle Fragonard.

Réunion publique de Dominique Souchaud et Isabelle Berthelot samedi à Cognac. Une réunion publique des candidats Divers droite pour le canton de Cognac 1, Dominique Souchaud et Isabelle Berthelot, aura lieu ce samedi à 14h30 au couvent des Récollets de Cognac.

■ Cirque

Sabrina Fratellini à Châteaubernard. Jeune cirque familial: duo Alvarez au jonglage, numéros aériens, les facéties des clowns et autres compagnons à 4 pattes (poneys, chevaux, zèbre, dromadaires (Photo G. B.), alpagas, lamas, une famille d'ânes dressés et des chats). Durée 1h45 avec entracte. Visite gratuite de la ménagerie. Auchan Cognac, Rocade de Cognac, à 18h. 10€, 5€.



100% Chlorophylle revient pour une édition savoureuse

Les sorties nature organisées par GrandCognac sont de retour. Seize dates sont au menu dont cinq autour de la nature gourmande.



Concoctée par GrandCognac et des intervenants spécialisés, l'édition 2015 s'annonce riche et variée en rendez-vous.

Photo G. B.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charente@bre.fr

Sortez nature, prenez le grand air et profitez-en pour découvrir les communes du Cognacais, ses merveilles, sa faune, sa flore et ses mystères.

C'est le programme proposé par «100% Chlorophylle», l'animation estivale organisée par GrandCognac dont la 14^e saison vient de s'ouvrir. Seize rendez-vous gratuits sont au menu de cette nouvelle édition qui s'étend jusqu'au 31 octobre à raison de deux sorties nature par mois en moyenne. Des sorties pleines de variétés, à la rencontre d'artisans, autour des baies, des insectes, des orchidées, des pommes, de la photo aussi. Des sorties nocturnes et au crépuscule également avec un départ à 5h30 pour regarder la nature s'éveiller le 11 juillet à Saint-Laurent-de-Cognac.

«Cette année, on a essayé d'être le plus exhaustif possible et d'entraîner le public sur de nouveaux che-

mins, y compris en élargissant le plus possible ces activités sur l'ensemble du territoire», souligne Émilie Frioux, chargée des animations à GrandCognac. Ainsi, douze communes sur les quatorze de GrandCognac sont à l'honneur.

Plantes sauvages, élixirs et safran

Comme de coutume, toutes ces activités sont bien sûr animées par des intervenants spécialisés, professionnels ou issus du monde associatif local et régional. Charge à eux de faire vivre ce «100% Chlorophylle» 2015 qui ne manque pas de nouveautés par ailleurs.

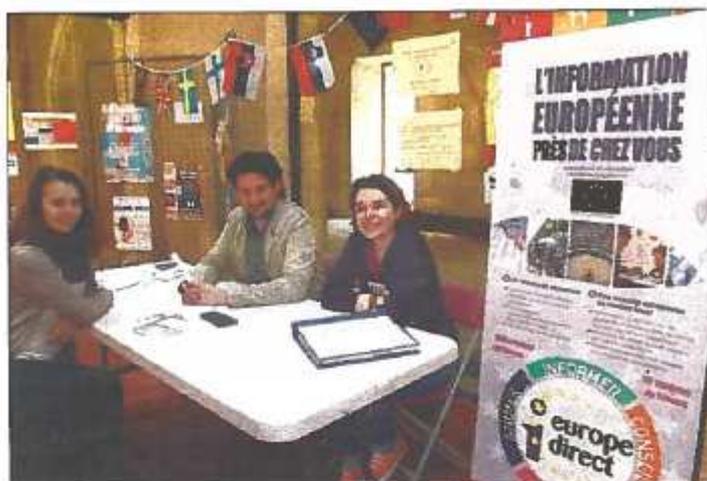
La première tient à l'organisation des animations. «*Désormais, il faut obligatoirement réserver auprès de l'office de tourisme de Cognac (1) pour participer à une sortie, de préférence dans le mois qui la précède*», prévient Émilie Frioux. «*L'office fournira les lieux précis de rendez-vous, ce qui évitera ainsi d'avoir des groupes pléthoriques*

comme les années précédentes avec des personnes qui débarquaient sans prévenir au dernier moment sur les animations.»

Deuxième nouveauté, une thématique vient se glisser au cœur de cette édition avec cinq rendez-vous «spécial saveurs» pour une découverte alléchante d'une nature gourmande. Au menu: un «Déjeuner sur l'herbe» le 7 mai autour des plantes sauvages et comestibles à Louzac-Saint-André, «Du potager à l'assiette» le 30 juillet aux jardins familiaux de Châteaubernard, «Élixirs du Moyen Âge», le 12 septembre à Merpins pour découvrir les secrets de fabrication du vin médiéval, «Tomber dans les pommes» à Saint-Laurent-de-Cognac le 3 octobre à la recherche des variétés de pommes oubliées. Et enfin «Le jaune dans tous ses états» où il sera question de safran avec une cueillette et des ateliers cuisine le 31 octobre à Javrezac.

(1) Office de tourisme de Cognac, tél: 05 45 82 10 71.

Franc succès de la journée «Jobs d'été» aux Récollets



Marie Falcon (à droite), à côté de Mathieu Begaudeau, face à une candidate à l'emploi outre-Rhin.

Photo CL

«**N**ous avons accueilli à peu près 600 jeunes en quête de renseignements pour un emploi d'été. Avec un pic en début d'après-midi», résumait hier au couvent des Récollets de Cognac, Marie Falcon, co-responsable de l'accueil et référente «Europe» au Bureau d'information jeunesse (BIJ) d'Info 16. Le centre régional d'information jeunesse (CRIJ) Poitou-Charentes y organisait un forum «Jobs d'été» où une vingtaine d'exposants proposaient des animations-recrutements tout l'après-midi.

Le point d'orgue de la rencontre a pris la forme d'une mini-conférence, se résumant plutôt à un temps d'échanges d'une heure dans la salle Fragonard, entre Mathieu Begaudeau, référent «Europe Direct» au CIJ d'Angoulême, et soixante-dix jeunes en quête d'infos sur le thème de la «mobilité européenne et internationale».

«Nous sommes labellisés par la Commission européenne de Bruxelles pour présenter et promouvoir les schémas de fonctionnement de l'Europe en faveur de la mobilité internationale des jeunes. Avec des programmes phare

d'échanges au niveau scolaire, comme Erasmus plus», a expliqué Mathieu Begaudeau face à des jeunes âgés de 16 à 35 ans.

Des questions ont porté sur le logement dans des villes anglaises, allemandes ou espagnoles, où l'opportunité d'un job se présente; sur l'assurance qui peut couvrir le candidat à l'embauche à l'étranger; les possibilités pour un jeune de partir en quête d'un emploi à l'étranger sans avoir contracté au préalable un quelconque emploi avant de partir.

Les secteurs qui recrutent le plus sont les métiers de l'animation qui nécessitent un brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (Bafa): surveillants de baignade, secouristes, encadrement d'activités adaptées aux handicapés... Restauration, hôtellerie, tourisme offrent des postes pour la saison estivale sur la côte atlantique. Commerce et vente, secteur agricole et surtout viticole restent de gros pourvoyeurs d'emplois. Certains employeurs du cru ont ainsi pris directement des contacts avec de futurs releveurs de fils, vendangeurs ou tailleurs de vigne.